

Ma check-list administrative

Durant ma grossesse

Les premiers mois

- Informer mon **employeur** de ma grossesse au moins 7 semaines avant mon accouchement.
- Chercher une **crèche** ou un **accueillant autonome**.
- Demander éventuellement des soins de maternité.

Dès le sixième mois

- Demander ma **prime de naissance** sur demandersaprimedenaissance.be.

In de laatste maanden

- Demander mon **congé de maternité** auprès de ma mutualité
- Remettre une **attestation médicale**.
- Remettre la **feuille de renseignements** reçue dûment complétée.

Après mon accouchement

- Déclarer** mon enfant dans les 15 jours de sa naissance auprès du **service de l'état civil** de la commune où il est né.
 - Emporter le certificat de naissance de mon enfant.
 - Ne pas oublier ma carte d'identité. (Lorsque la mère ne peut être présente lors de la déclaration, le père ou coparent de l'enfant doit emporter sa carte d'identité et celle de la mère).
 - Emporter mon livret de mariage ou faire reconnaître mon enfant par son père/ coparent auprès du service de l'état civil.
 - Conserver précieusement les attestations de naissance reçues par la commune (qui s'adressent respectivement à votre mutualité et caisse d'allocations familiales).
- Envoyer la première attestation reçue à la maison communale (avec vignette) à ma mutualité.
- Informer ma caisse d'allocations familiales de la naissance de mon enfant :
 - Télécharger le formulaire de demande sur : https://www.parentia.be/fr-VL/documents?set_language_cookie=fr-VL
 - Remplir le formulaire et le renvoyer à ma caisse d'allocations familiales (ou à ma caisse d'assurance sociale en tant qu'indépendante).
- Informer ma crèche/mon accueillant autonome de mon accouchement.
- Communiquer la bonne nouvelle à mon employeur.
- Contacter l'ONE si aucun représentant n'est venu à la maternité.
- Informer mon assureur de l'élargissement de ma famille.
- Envoyer une attestation de reprise du travail à ma mutualité si je recommence à travailler avant ou après la date de fin de mon congé de maternité.